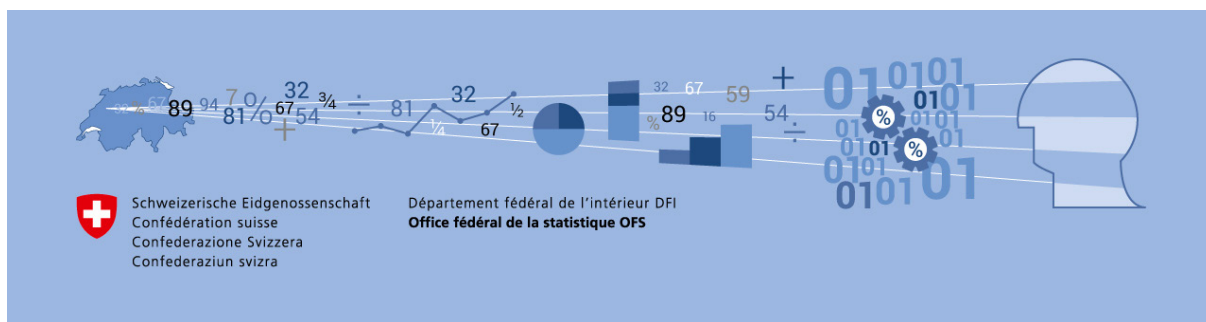




Communiqué de presse

Embargo: 18.11.2025, 8h30

06 Industrie et services

Statistique des négociants en matières premières

La valeur ajoutée du négoce de matières premières a atteint 19,2 milliards de francs en 2024

En 2024, les entreprises actives dans le négoce des matières premières ont généré une valeur ajoutée estimée à 19,2 milliards, soit 2,3 % de la valeur ajoutée totale de la Suisse, une proportion comparable à celle du produit intérieur brut (PIB). Les cantons de Genève et Zoug s'imposent comme les principaux pôles régionaux de cette activité. Ce sont là quelques-uns des résultats de la nouvelle statistique monétaire des négociants en matières premières, établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Ces chiffres sont produits pour la première fois pour donner suite à un mandat du Conseil fédéral. Ce mandat vise à fournir des données officielles sur la valeur ajoutée du secteur des négociants en matières premières au sens strict, dit « noyau », c'est-à-dire les entreprises dont l'activité principale est axée sur le négoce de matières premières. Les résultats portent sur l'année 2024. Les activités connexes, telles que le transport, le financement ou les services spécialisés qui forment l'environnement élargi du secteur, dit « cluster », ne font pas partie du mandat du Conseil fédéral.

Contribution du négoce de matières premières à la valeur ajoutée suisse

En 2024, le noyau représentait 2,3% de la valeur ajoutée créée en Suisse. Il s'agit ici du premier exercice statistique de ce type. S'il offre une base de référence solide, il faut garder à l'esprit que ce secteur est caractérisé par une forte volatilité liée aux aléas du commerce international et aux fluctuations des prix des matières premières. Les relevés conduits sur les prochaines années permettront de suivre plus finement l'évolution du secteur dans le temps et d'enrichir les analyses économiques.

L'importance des négociants dans le commerce de gros suisse

En Suisse, le commerce de gros occupe depuis de nombreuses années une place significative dans l'économie nationale. Au sein de cette branche, les négociants en matières premières jouent un rôle central et génèrent à eux seuls environ un cinquième de la valeur ajoutée de la branche. Le négoce de matières premières se distingue par la spécificité de ses opérations et sa forte orientation internationale. Ainsi, de nombreux acteurs spécialisés, souvent de premier plan, ont des unités à forte valeur ajoutée localisées en Suisse qui achètent et vendent des marchandises à l'étranger. Les flux commerciaux ne passent généralement pas par la frontière suisse et les produits ne sont pas nécessairement transformés, mais la prise de décision se fait sur le territoire Suisse.

Commerces de combustibles et minerais, deux principaux contributeurs

Un examen plus détaillé des activités spécifiques du négoce de matières premières montre que plus de 80% de la valeur ajoutée provient du commerce de gros spécialisé. Dans ce dernier, on peut relever l'importance des entreprises majoritairement actives dans les « combustibles et produits annexes », ainsi que les « minerais et métaux », qui représentent respectivement 41,5% et 33% de la valeur ajoutée du secteur.

Par ailleurs, les entreprises spécialisées dans le commerce de « céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail » représentent 6,4% de la valeur ajoutée du secteur des négociants. Suivent ensuite les entreprises du commerce de « produits chimiques » (5,2%), « intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis » (1,9%), de « café, thé, cacao et épices » (1,9%) et « d'autres produits intermédiaires » (1,7%).

Une concentration géographique marquée

L'analyse géographique met en évidence une forte concentration des entreprises du secteur. Genève et Zoug en constituent les principaux pôles, accueillant un grand nombre d'acteurs, dont plusieurs parmi les plus grands négociants mondiaux. Les entreprises établies dans ces deux cantons génèrent à elles seules respectivement 58,4% et 27% de la valeur ajoutée totale du noyau. Elles sont suivies, dans une moindre mesure, par les cantons de Vaud (6,5%), du Tessin (3,6%) et de Zurich (2,3%).

Le secteur du négoce de matières premières repose principalement sur un nombre restreint d'entreprises majeures, jouant un rôle central dans l'ensemble du commerce en Suisse. Ces acteurs clés sont regroupés dans quelques sous-branches et régions, illustrant la forte concentration du secteur.

Remarques méthodologiques

Mandat

La Suisse est l'une des principales places du négoce international de matières premières. Le 22 novembre 2023, le Conseil fédéral a décidé de mandater l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour procéder à une estimation de l'importance monétaire du négoce de matières premières. L'enquête annuelle de l'OFS sur la valeur ajoutée (WS), qui interroge les entreprises employant au moins trois personnes, a été élargie à l'ensemble des unités faisant partie du noyau. La participation à l'enquête est facultative.

Périodicité

Les données sur le noyau couvriront trois exercices (2024, 2025 et 2026). A l'issue du troisième exercice (fin 2027), les résultats seront soumis à une nouvelle appréciation. Sur cette base, le Conseil fédéral décidera s'il convient, ou non, de poursuivre la collecte de données.

Période d'observation

Année civile. Pour des raisons pratiques liées à l'usage comptable, les données utilisées se réfèrent à l'exercice bouclé entre le 1er mai de l'année de référence et le 30 avril de l'année suivante.

Premiers résultats

Les chiffres présentés dans ce communiqué correspondent à une première estimation. Si besoin, les données seront consolidées et affinées lors de la prochaine enquête, portant sur l'année de référence 2025. Les résultats de 2025 seront publiés simultanément avec les résultats consolidés de 2024.

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée représente la richesse créée par une entreprise ou une activité économique sur le territoire national. Elle se calcule en faisant la différence entre la production de l'entreprise et les coûts des biens et services nécessaires pour réaliser cette production. La somme des valeurs ajoutées générées par toutes les unités actives en Suisse constitue la base du calcul du PIB. En effet, ce dernier mesure la richesse globale d'un pays.

Univers d'observation et couverture des activités

La statistique est basée sur le concept d'unités légales (entreprises), c'est-à-dire les personnes morales dont l'existence est reconnue par la loi, respectivement au niveau administratif.

Au niveau des branches économiques, il n'existe aucune définition spécifique de l'activité de négoce de matières premières, que ce soit dans le Registre du commerce (RC), dans le Registre des entreprises et des établissements (REE), ou dans une nomenclature statistique existante.

La statistique structurelle sur les négociants en matières premières, produite par l'Office fédéral de la statistique (OFS), permet d'identifier les acteurs concernés. Sur cette base, l'OFS enquête la valeur ajoutée des entreprises actives employant au moins trois employés.

Noyau

L'univers de référence est donné par l'état du REE au 31 décembre de l'année de référence. La statistique structurelle sur les négociants en matières premières examine le descriptif de l'activité dans le RC. La statistique prend ainsi en compte toutes les unités légales qui déclarent acheter et vendre des matières premières. Le commerce de gros est considéré comme étant l'activité principale de ces unités.

Dans la pratique, l'OFS sélectionne les unités par étapes sur la base d'un arbre décisionnel. Celui-ci repose sur les éléments évoqués précédemment ainsi que sur des critères tels que la présence d'une unité dans le commerce de transit, l'importance des exportations et importations de matières premières, ou encore le fait de fournir –dans ce domaine– des prestations conséquentes à des unités localisées à l'étranger. L'arbre décisionnel permet de filtrer les unités d'une population de base assez importante jusqu'à l'obtention d'un noyau.

Au niveau des sources, outre le REE et le RC, la statistique a recours à des sources telles que la balance des paiements de la Banque nationale suisse, la statistique des groupes d'entreprises (STAGRE) et la statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'OFS et les données sur la TVA de l'Administration fédérale des contributions (AFC). De même, la statistique du commerce extérieur de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) est exploitée pour identifier les produits faisant l'objet de transactions significatives à l'importation et à l'exportation.

Cluster

Le cluster regroupe les unités légales qui apportent un soutien direct aux activités de négoce. Il s'agit par exemple du financement, de l'assurance, de la surveillance, de la certification, du shipbroking, de l'entrepôt et des transports. L'identification des acteurs est délicate dans la mesure où les unités sont souvent actives pour plusieurs clients, dont des négociants en matières premières, et dans diverses branches. Par exemple, il ne serait pas correct de prendre tous les emplois d'une banque si seulement une partie de son effectif vient en soutien aux négociants en matières premières. L'analyse de ce cluster est confiée au Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

Variables étudiées

Pour le noyau, la statistique fournit des informations relatives à la valeur ajoutée du secteur.

Les résultats sont publiés annuellement fin novembre pour les données relatives à t+11 mois et, le cas échéant, consolidées à t+23 mois.

Informations concernant l'enquête

La statistique de la valeur ajoutée du négoce de matières premières repose sur un relevé d'environ 380 entreprises comptant au moins trois emplois et identifiées comme ayant le négoce de matières premières comme activité principale en 2024. Une estimation a été effectuée pour les entreprises de plus petite taille, afin de tenir compte de l'ensemble des acteurs du noyau.

La statistique se base sur les normes internationales fixées dans la « Nomenclature générale des activités économiques » (NOGA) de 2008, qui classe les entreprises dans les différentes branches en fonction de leur activité économique.

En raison du nombre restreint d'entreprises du secteur, le niveau de détail des résultats est limité afin de garantir la confidentialité des données.

Renseignements

Beaud Romain, OFS, Section Statistique monétaire des entreprises, tél.: +41 58 464 17 68, e-mail: romain.beaud@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2025-0772

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

En raison de leur soutien à la production des résultats, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et l'association faîtière SUISSENEGOCE ont reçu ce communiqué de presse trois jours ouvrés avant la publication.

